

Sur motion de M. Tucker,

Résolu, Que les provinces soient priées de soumettre leur point de vue au Comité sur l'objet de l'ordre de renvoi.

M. Finlayson dépose sur la table le Rapport du surintendant des Assurances pour l'année terminée le 31 décembre 1936 sur les compagnies de petits prêts, et copie en est communiquée aux membres du Comité.

Sur motion de M. Donnelly, le Comité s'ajourne jusqu'à convocation du président.

Le secrétaire du Comité,
R. ARSENAULT.